

## ***Programme Avant-Poste***

### **Appel à projets de création en impesanteur**

#### **I – Objet de la consultation**

Dans le cadre de son programme *Avant-Poste*, l'Observatoire de l'Espace, le laboratoire culturel du CNES, lance un appel à projets artistiques afin de faire émerger des créations conçues pour exister dans et avec le milieu spatial, puis être restituées au public sur Terre. Cette œuvre sera réalisée par l'artiste lors d'un vol parabolique en Airbus ZERO-G qui permet d'accéder à des périodes de micropesanteur de 22 secondes. Elle sera ensuite présentée lors d'une exposition au CNES et rentrera dans la collection de l'Observatoire de l'Espace, conservée aux Abattoirs, Musée – Frac Occitanie Toulouse. L'objet de cette consultation est de choisir l'artiste qui réalisera l'œuvre.

#### **II – Préambule**

À côté des usages scientifiques, commerciaux, ou militaires de l'Espace, les projets culturels, et plus encore artistiques, demeurent sporadiques. En effet, ces projets, intrinsèquement intéressants, concernent des champs artistiques très restreints et restent difficilement partageables avec la plus grande diversité de publics. Il faut également préciser que les limitations d'accès réel à l'impesanteur durant de longues périodes continueront de peser pendant encore longtemps sur les capacités d'y produire des œuvres. Néanmoins, avec l'émergence du *New Space*, pour l'essentiel centré sur des enjeux technologiques et économiques, et dans la perspective de la constitution d'une humanité spatiale, l'Observatoire de l'Espace lance un appel à projets de création qui est une première réponse pour amplifier les usages culturels de l'Espace tant en termes de création que de diffusion artistique.

#### **III – L'œuvre attendue**

L'appel s'adresse à tous les artistes pour la production d'une œuvre relevant des arts visuels et plastiques (vidéo, création sonore, installation, sculpture, peinture etc.). L'œuvre s'inscrira dans l'écriture plastique et l'approche cognitive de l'artiste sélectionné, révélant sa vision singulière et des partis pris esthétiques forts. Cet appel propose donc aux créateurs de se saisir de la spécificité du milieu spatial comme une opportunité d'inspiration pour nourrir un travail artistique inédit.

La visée première de ce projet est l'appréhension de ce qui peut se manifester spécifiquement dans un milieu en micropesanteur. De fait, le projet proposé par l'artiste devra se dégager pleinement de toute approche fétichiste de l'Espace telle que faire voler une pièce existante sur Terre ou jouer une partition écrite sur Terre afin de leur conférer une valeur symbolique après leur passage en micropesanteur. Il ne s'agit donc pas pour l'œuvre d'être la simple transposition d'une élaboration artistique terrestre à une situation d'impesanteur. Tout au contraire, l'enjeu est bien de construire un projet *avec* le milieu spatial, et plus particulièrement avec l'impesanteur pour faire évoluer les modalités de création et de réception de l'œuvre.

**Pour élaborer leur projet, les artistes sont invités à se référer à l'annexe qui décrit le contexte de création et les contraintes liées à la zone de free-floating de l'Airbus A-310 ZERO-G.**

#### **IV – Financement et apports**

Un budget de 2500 € sera attribué à l'artiste sélectionné pour produire sa pièce. Cette somme est répartie comme suit : conception et production (1000 €) et acquisition de la pièce finale (1500 €), la cession des droits patrimoniaux se faisant quant à elle à titre gracieux. La phase de sélection ne fait

l'objet d'aucune rémunération. L'Observatoire de l'Espace prendra en charge le coût de la place à bord de l'Airbus, les frais liés à l'étude technique de faisabilité du projet, le trajet aller-retour en métropole ainsi que l'hébergement vers le site de la campagne de vol. L'œuvre intégrera la collection d'art contemporain de l'Observatoire de l'Espace du CNES, déposée aux Abattoirs, Musée – Frac Occitanie Toulouse.

## **V – Calendrier**

- 7 novembre 2022 : date limite de réception des dossiers
- mi-décembre 2022 : étude des dossiers et audition des artistes présélectionnés
- fin décembre 2022 : annonce du lauréat
- janvier 2023 : étude technique avec réunion obligatoire validant le protocole de création embarqué

**➔ Le projet retenu sera programmé pour l'une des prochaines campagnes de vol, avril 2023 ou octobre 2023, selon les places disponibles et la compatibilité de celui-ci avec les conditions sanitaires au moment du vol.**

## **VI – Dossier de candidature**

Pour être recevable, le dossier de candidature, rédigé en langue française, sera obligatoirement constitué des pièces suivantes, datées et signées par le candidat :

- Le formulaire de candidature complété et signé.
- Un dossier dont la forme est laissée à l'appréciation de l'artiste mais qui dans tous les cas devra donner une description la plus précise possible de l'œuvre et de sa production, ainsi que son dispositif de restitution au public sur Terre.
- Un dossier artistique présentant une sélection de créations antérieures avec un *curriculum vitae* actualisé.

## **VII – Admissibilité**

Cet appel à candidatures s'adresse à des artistes professionnels âgés d'au moins 18 ans au moment du dépôt du dossier. L'appel à projets est ouvert à tous les artistes de nationalité française ou étrangère. Les textes et échanges avec l'Observatoire de l'Espace du CNES se feront en français. La maîtrise de la langue française est impérative. L'artiste devra pouvoir aisément participer aux réunions au siège du CNES à Paris et à toute autre sollicitation de l'Observatoire de l'Espace sans que cela ait un impact sur le budget. Il s'engage aussi à respecter le calendrier préétabli et notamment à être présent pour les différentes réunions de travail ainsi que pour tous les événements de restitution publique.

## **VIII – Critères de choix**

Après examen des dossiers de candidature, la commission organisera l'audition d'artistes présélectionnés. Les critères suivants permettront de choisir l'artiste lauréat :

- Pertinence de la proposition vis-à-vis de l'aspect agravaire et des contraintes en vol parabolique
- Qualité artistique
- Motivation pour le projet
- Adéquation stylistique, thématique et formelle de la proposition par rapport au parcours antérieur de l'artiste
- Références professionnelles

NB. Les artistes seront contactés individuellement de la décision de la commission, par mail, à la fin décembre 2022.

**DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES DOSSIERS : 7 novembre 2022 au plus tard à 16h.**

Envoi postal en une seule fois, par courrier recommandé avec accusé de réception.

CENTRE NATIONAL D'ÉTUDES SPATIALES  
Observatoire de l'Espace  
2, place Maurice-Quentin  
75039 Paris cedex 01

OU

Transmission par courrier électronique, via [wetransfer.com](https://wetransfer.com), à l'adresse suivante :  
[observatoire.espace@cnes.fr](mailto:observatoire.espace@cnes.fr)

OU

Dépôt en mains propres au Centre national d'études spatiales, 2, place Maurice-Quentin 75001 Paris,  
du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00  
– à l'attention de l'Observatoire de l'Espace

Tout dossier envoyé par la poste ou voie électronique, ou déposé en mains propres fera l'objet d'un accusé de réception dans un délai de 7 jours.

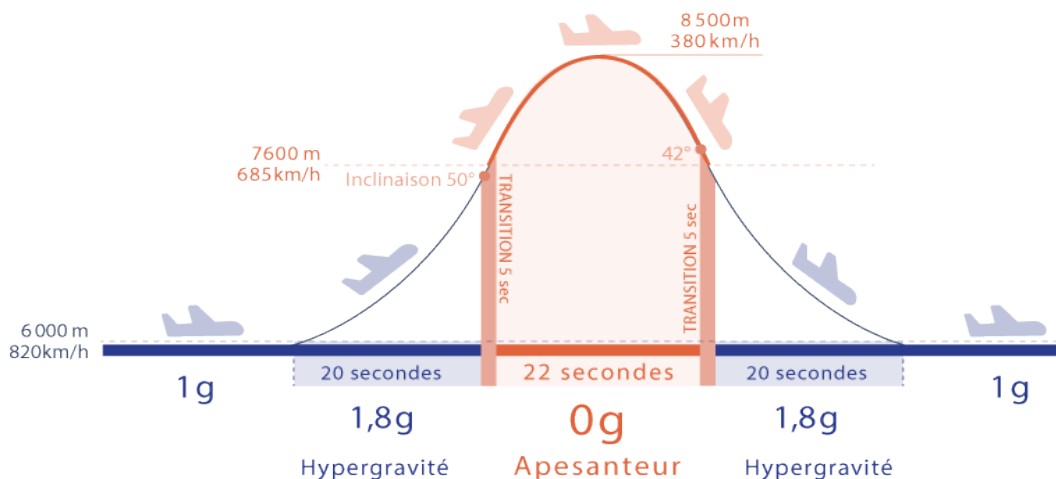
*Pour toute information complémentaire sur le projet, veuillez vous adresser par courrier électronique à : [observatoire.espace@cnes.fr](mailto:observatoire.espace@cnes.fr) ou [perrinegamotcnes@gmail.com](mailto:perrinegamotcnes@gmail.com)*

## Introduction au vol parabolique

Les vols paraboliques sont un moyen d'accès essentiel à la micropesanteur. Il en existe d'autres, tels que les tours à chute libre, les fusées sondes, les capsules récupérables, les navettes spatiales et les stations orbitales. Initialement utilisés pour l'entraînement des astronautes, les vols paraboliques sont aujourd'hui exclusivement consacrés à des expériences scientifiques et à des essais technologiques d'équipements spatiaux. La simplicité de la préparation et des opérations, le coût réduit, la répétition des phases de micropesanteur et la possibilité offerte aux chercheurs, présents à bord, d'intervenir directement sur les expériences sont des avantages qu'on ne retrouve dans aucun autre moyen.

### Les différentes étapes du vol parabolique :

Un vol parabolique permet d'expérimenter l'impesanteur lors de 30 paraboles effectuées toutes les 3 minutes, permettant 22 secondes de microgravité chacune. La durée d'un vol peut varier de 3h à 5h. Elle comprend une première phase de vol où tous les passagers sont assis dans une zone dédiée, avec assises.



> **Voir la vidéo :** [Novespace, 22 secondes d'apesanteur](#)

### Les campagnes de vols paraboliques :

Les campagnes de vol se déroulent à l'aéroport de Bordeaux-Mérignac sur quinze jours, la première semaine étant consacrée à l'installation des expériences scientifiques à bord de l'avion, la deuxième étant consacrée à l'expérimentation en vol. À sa demande, l'artiste pourra assister à l'intégralité des quinze jours de la campagne de vol, c'est-à-dire suivre son déroulement au sol, rencontrer les acteurs de projets de recherche et avoir accès aux détails des manipulations scientifiques qui auront lieu. Toutes les personnes susceptibles de participer à une campagne de vols paraboliques devront assister au briefing de sécurité, le premier lundi de la campagne. Les procédures de sécurité en vol, les équipements de protection ainsi que les moyens d'éviter le mal des transports seront présentés. Le briefing inclut également la présentation de chaque expérience par son responsable.



Les différents espaces de l'Airbus ZERO-G :

- la **zone d'expérimentations** organisée en modules de 2,5 x 2,5 mètres en moyenne : chaque module est destiné à accueillir une expérience scientifique. Il permet une installation fixe pour mener des expériences sur plusieurs vols.
- la **zone d'assise** : espace avec sièges et port de ceinture obligatoire. Il est réservé au personnel de sécurité et aux personnes volantes lors des phases de décollage et d'atterrissage.
- la **zone de free-floating** : espace collectif qui permet à chacun d'expérimenter physiquement l'impesanteur.

> Voir la vidéo de présentation : [Airbus A310 zero g novespace cockpit & cabine](#)

C'est dans la zone de free-floating que l'élaboration de l'œuvre doit avoir lieu, sous supervision continue du personnel de sécurité. La zone mesure 2 x 2 mètre environs. Elle est séparée des autres espaces par des filets souples. Des rails au sol sont équipés de sangles.



Florian Métral dans la zone de free-floating

Les contraintes à respecter pour la bonne réalisation du projet :

- L'artiste effectuera un seul vol lors de la campagne et ne pourra pas être accompagné à bord.
- L'artiste devra répondre à un besoin éventuel d'enregistrement (audio et visuel) de façon autonome.
- L'artiste sera soumis à une visite médicale obligatoire qui validera son aptitude au vol.
- Le matériel emporté devra être sécurisé et attaché pendant toute la durée du vol, pour éviter tout risque d'impact notamment pour les équipements avec des batteries au lithium.
- Aucune substance liquide ou gazeuse susceptible de gêner les autres participants au vol ne pourra être emportée à bord de l'avion sans être confinée de façon totalement hermétique.
- Aucun objet contondant susceptible de blesser un participant au vol ou d'endommager d'une manière ou d'une autre l'avion ne pourra être embarqué sans protection préalable.

# APPEL À PROJETS DE CREATION

## FORMULAIRE DE CANDIDATURE

### Artiste

Nom, Prénom : .....

Numéro de Siret (**obligatoire**): .....

Numéro d'ordre Maison des artistes, Agessa : .....

Nationalité : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Pays : .....

Tél. : ..... E-mail : .....

Site internet : .....

### Résumé de la proposition

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

### Admissibilité

Cet appel à candidatures s'adresse à des artistes professionnels âgés d'au moins 18 ans au moment du dépôt du dossier. L'appel à projets est ouvert à tous les artistes de nationalité française ou étrangère. Les textes et échanges avec l'Observatoire de l'Espace du CNES se feront en français. La maîtrise de la langue française est impérative. L'artiste devra pouvoir aisément participer aux réunions au siège du CNES à Paris et à toute autre sollicitation de l'Observatoire de l'Espace sans que cela ait un impact sur le budget. Il s'engage aussi à respecter le calendrier préétabli et notamment à être présent pour les différentes réunions de travail ainsi que pour tous les événements de restitution publique.

### Calendrier

- 7 novembre 2022 : date limite de réception des dossiers
- mi-décembre 2022 : étude des dossiers et audition des artistes présélectionnés
- fin décembre 2022 : annonce du lauréat
- janvier 2023 : étude technique avec réunion obligatoire validant le protocole de création

**Le projet retenu sera programmé pour l'une des prochaines campagnes de vol, avril 2023 ou octobre 2023, selon les places disponibles et la compatibilité de celui-ci avec les conditions sanitaires au moment du vol.**

Contenu du dossier de présentation de l'artiste

- Le formulaire de candidature complété et signé.
- Un dossier dont la forme et la taille sont laissées à l'appréciation de l'artiste mais qui dans tous les cas devra donner une description la plus précise possible de l'œuvre et de sa production.
- Un dossier artistique présentant une sélection de créations antérieures avec un *curriculum vitae* actualisé.

Date limite de réception des dossiers

Le dossier de candidature complet doit être reçu par l'Observatoire de l'Espace du CNES, **le 7 novembre 2022 au plus tard à 16h** (cachet de la poste faisant foi d'un envoi antérieur à cette date).

Envoi du dossier

Envoi postal en une seule fois, par courrier recommandé avec accusé de réception.

CENTRE NATIONAL D'ÉTUDES SPATIALES

Observatoire de l'Espace

2, place Maurice Quentin

75039 Paris cedex 01

OU

Transmission par courrier électronique, via [wetransfer.com](https://wetransfer.com), à l'adresse suivante : [observatoire.espace@cnes.fr](mailto:observatoire.espace@cnes.fr)

OU

Dépôt en mains propres au Centre national d'études spatiales, 2, place Maurice-Quentin 75001 Paris, du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00

– à l'attention de l'Observatoire de l'Espace

Tout dossier envoyé par la poste ou voie électronique, ou déposé en mains propres fera l'objet d'un accusé de réception dans un délai de 7 jours.

*Pour toute information complémentaire sur le projet, veuillez vous adresser par courrier électronique à : [observatoire.espace@cnes.fr](mailto:observatoire.espace@cnes.fr) ou [perrinegamotcnes@gmail.com](mailto:perrinegamotcnes@gmail.com)*

Fait à ....., le .....

Signature